> QUELS BÂTIMENTS SERONT RACCORDÉS ?

Dans un premier temps, les bâtiments suivants seront raccordés :

- le parc de 500 logements HLM appartenant à Habitat 44 dans le quartier de la Ville aux Roses
- le groupe scolaire Claude Monet
- le gymnase Ville-aux-Roses
- la halte-garderie intercommunale
- la Halle de Béré
- le Centre Municipal des Sports
- la piscine Espace-Dauphins
- les serres municipales
- le lycée St Joseph
- le collège Ville-aux-Roses

Le raccordement de ces bâtiments au réseau de chaleur permettra une économie en émission de CO_2 équivalent à l'utilisation de 570 voitures (ou 9 millions de kilomètres), et ce, chaque année.

Le 9 février 2011, le Conseil Municipal a décidé d'une extension de plus de 3 km du réseau qui, dès septembre 2011, permettrait de raccorder :

- le Pôle Santé de Choisel (y compris la MAPA, l'IFSI, le LAM...)
- le groupe scolaire de Béré
- les immeubles Habitat 44 situés rue de Verdun
- les immeubles Habitat 44 situés Cité Carfort
- le gymnase Claude-Emile Gauthier
- la salle de judo
- le lycée Guy Môquet / Etienne Lenoir

A l'avenir, d'autres structures et équipements pourront se raccorder à ce réseau, certains comme les Ets Viol, le futur espace aquatique intercommunal, la future caserne de pompiers, l'Ehpad (ancienne clinique Sainte-Marie) en ayant d'ores et déjà émis le souhait.

> LES AVANTAGES DU CHAUFFAGE URBAIN

Un chauffage économique : Ce réseau de chaleur permettra de réaliser d'importantes économies financières. Selon les bâtiments raccordés, la facture énergétique devrait baisser de 7 à 35% (sous réserve de l'évolution du coût des énergies fossiles).

Une solution écologique : Le réseau contribuera également à préserver l'environnement, en permettant une réduction significative des émissions de CO_2 dans l'atmosphère.

Un intérêt social : Outre une baisse conséquente de la facture d'énergie pour chaque particulier, le chauffage urbain constituera, via le développement de la filière bois, un vecteur de créations d'emplois au niveau local.

Véritables piliers du développement durable, les dimensions économiques, écologiques et sociales sont les fondations de cette réalisation de chauffage urbain.

Contact et informations :
Mairie de Châteaubriant, 02 40 81 02 32

CHÂTEAUBRIANT

Le Guide du Chauffage Urbain

COFELY
GDF SUEZ

> POURQUOI UNE CHAUFFERIE-BOIS ET UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN ?

> Dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale et du développement des énergies biomasses, il avait été décidé, en décembre 2006 de développer la filière bois sur le Pays de Châteaubriant. Dans le même temps, la Ville de Châteaubriant et Habitat 44 ayant projeté conjointement de réhabiliter le secteur de la Ville-aux-Roses, il était apparu opportun de réfléchir à la création d'une chaudière-bois dans ce quartier de la cité.

> La réalisation de diverses études a rapidement démontré l'intérêt de l'utilisation d'un combustible issu de la biomasse, tant pour des raisons financières qu'environnementales.

> La chaufferie-bois et le réseau de chaleur, gérés par la société Cofely (filiale de GDF-Suez), entreprise lauréate de la procédure d'appels d'offres, seront ainsi en fonctionnement à l'automne 2011.

Concrètement, qu'est-ce que le chauffage urbain?
Comment ça fonctionne?
Quels bâtiments seront raccordés?
Quels sont ses avantages ?

Réponse avec ce petit guide, pour tout savoir sur le chauffage urbain...

> QU'EST-CE QUE LE CHAUFFAGE URBAIN ?

- Le chauffage urbain, c'est tout simplement un chauffage central, mais à l'échelle d'une ville. Il permet de chauffer des bâtiments, mais également de contribuer à la production d'eau chaude pour les besoins sanitaires.

- Les réseaux de chauffage urbain se généralisent depuis la fin du 20ème siècle. Moins dangereux et plus sains que les chaudières individuelles ou collectives utilisant l'énergie fossile, ils permettent de réaliser des économies financières tout en contribuant au développement local de l'économie verte. En utilisant des énergies alternatives (comme le bois), ils constituent des moyens de lutter contre le réchauffement climatique et de préserver l'environnement.

- En France, 450 réseaux de chauffage urbain alimentent en chaleur plus de 2 millions de Français. Plus de 350 villes sont dotées d'un tel équipement, auquel sont raccordés plus de 24 000 sites. Certains d'entre eux fonctionnent déjà à plus de 50% avec des énergies renouvelables ou de récupération.

La Ville de Châteaubriant a décidé de confier la réalisation de la chaufferie bois et du réseau de chaleur à la société Cofely. Désignée comme concessionnaire, cette société, dont le contrat court sur 20 ans, s'engage à prendre en charge l'investissement, les frais d'exploitation et d'entretien courant du projet. Cette opération ne génère donc pas de nouvelles charges pour le contribuable castelbriantais et la société Cofely reste sous contrôle de la mairie, qui a fixé le niveau de prix de vente de l'énergie, les coefficients de révision et les conditions de renégociation du contrat.

> COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

• CHEMIN EMPRUNTÉ PAR LA CHALEUR

- A l'aller :
Les canalisations transportent l'eau chauffée jusqu'aux bâtiments raccordés.

Chaque bâtiment sera doté d'un échangeur qui récupérera les calories du réseau pour les réinjecter dans le réseau de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire.

Chaudière bois de la Ville aux Roses

eau chauffée

Bâtiment raccordé en chauffage et eau chaude sanitaire

- Au retour :
Une fois la chaleur distribuée, les fluides se refroidissent. Ils empruntent le même chemin qu'à l'aller mais en sens inverse, jusqu'à la chaudière. Ils sont alors de nouveau chauffés pour être réinjectés dans le circuit.

• QUELLES ÉNERGIES SERONT UTILISÉES ?

Afin de produire de la chaleur, la chaufferie utilise deux matières premières :

- le bois déchiqueté à 83 % (3500 tonnes par an)
- le gaz naturel à 17% (en secours et pour la production d'énergie en saison estivale).

Cofely, qui s'est engagée à consommer 83% d'énergie biomasse à l'année, s'approvisionnera en bois provenant (dans le respect des exigences de l'Ademe) de : bois de forêts, haies bocagères, palettes, résidus de scierie...

Livré déchiqueté, le bois sera traité dans les plateformes bois-énergie locales, ce qui dynamisera et développera ainsi la filière bois dans le pays de Châteaubriant.